

Le 12 mai 2026

INVITATION PRESSE

Signature de la Charte d'Engagements du Programme National Nutrition Santé

Dans la continuité des actions mises en œuvre dans le Contrat Local de Santé, la communauté de communes du Pays d'Othe poursuit son engagement en signant avec l'Agence Régionale de Santé la charte « Programme National Nutrition Santé » en faveur de ses habitants.

Ce programme est une initiative du ministère en charge de la Santé qui vise à encourager **une meilleure alimentation et à l'activité physique** au quotidien pour tous les citoyens.

L'Agence Régionale de Santé Grand Est et la Communauté de Communes du Pays d'Othe ont le plaisir de vous inviter à la signature de la charte d'engagements du Programme National Nutrition Santé (PNNS) :

Le mercredi 20 mai à 14h00
A la communauté de communes
27 avenue Tricoche Maillard 10160 Aix-Villemaur-Pâlis.

A cette occasion, nous aurons l'honneur d'accueillir Mme Agathe Blin, chef de projet au Conservatoire National des Arts et Métiers – Institut Scientifique et Technique de la Nutrition et de l'Alimentation (Cnam – Istna).

Programme :

- Mot d'ouverture, M. DUCHANGE, Président de la Communauté de communes du Pays d'Othe et Mme HUGOT-JEANNARD, Directrice de la délégation territoriale de l'Aube à l'ARS Grand Est
- Présentation du PNNS et de sa charte d'engagements – Agathe BLIN, chef de projet au Cnam-ISTNA
- Les actions « Alimentation et activité physique » du Contrat Local de Santé (CLS)
 - Introduction par Nathalie CHANDIOUX Nathalie, coordinatrice du CLS de la CCPO
 - ✓ Atelier Nutri-activ- ASEPT par Gaëlle Kubacki
 - ✓ Programme Nuts- MANGE par Thomas D'Amico
- Signature et pot de l'amitié
- Echanges sur les besoins et attentes du territoire

Cette signature se déroulera en présence d'élus, d'associations et des institutions partenaires, et sera suivi d'un pot de l'amitié.

Accréditations et contact presse :

Merci de confirmer votre présence avant le 19 mai par e-mail à l'adresse indiquée ci-dessous.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr